



## 12660 - Il n'est pas permis de contrarier les gens du pays à propos du jeûne et de la fête.

---

### question

Il y a chez vous un groupe de frères engagés (religieusement) qui s'opposent à nous dans certaines affaires comme le jeûne. Car ils ne jeûnent pas avant d'avoir vu le croissant lunaire à l'œil nu. Parfois nous jeûnons un jour ou deux (du Ramadan) avant eux. Et ils rompent leur jeûne du Ramadan un jour ou deux après nous.

Quand nous les interrogeons sur leur jeûne au jour de la fête, ils nous disent : nous ne jeûnons et ne rompons notre jeûne avant d'apercevoir le croissant lunaire à l'œil nu. Car le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Jeûnez quand vous l'aurez vu et rompez votre jeûne quand vous l'aurez vu** . Ils ne reconnaissent pas la validité d'une vision basée sur l'usage des instruments que vous connaissez. En outre, ils s'opposent à nous à propos de la célébration de la prière des Deux Fêtes ; ils ne la célèbrent qu'après la Fête, en fonction de leur propre vision du croissant lunaire. Aussi se différencient-ils de nous au moment de la fête du Sacrifice à propos de l'immolation du Sacrifice au jour de la fête et à propos du stationnement à Arafa ; Ils célèbrent la fête deux jours après nous et n'immolent leurs sacrifices qu'après tous les musulmans... Leur pratique est-elle exacte ? Puisse Allah vous récompenser par le bien...

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Ils doivent jeûner avec les gens et mettent fin à leur jeûne avec les autres et célèbrent la prière des Deux Fêtes avec les musulmans de leur pays. En effet, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Jeûnez quand vous l'aurez vu et mettez fin à votre jeûne [du Ramadan] quand vous l'aurez vu ; si des nuages vous empêchaient de l'apercevoir, portez le nombre des jours du mois à trente** (rapporté par al-Boukhari et par Mouslim).



Il s'agit ici d'ordonner l'entrée en jeûne ou sa conclusion dès que le croissant lunaire est vu à l'œil nu ou à l'aide d'instruments appropriés, compte tenu de la parole du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) : *l'on entre en jeûne quand vous le commencez (ensemble) et y mettent fin quand vous le faites tous De même on procède au Sacrifice quand vous le faites (tous)* (cité par Abou Dawoud, 2324 et par At-Tirmidhi, 697 et déclaré authentique par al-Albani dans Sahihi at-Tirmidhi, 561.

C'est Allah qui nous assiste.

Puisse-t-Il bénir et saluer notre prophète Muhammad, sa famille et ses Compagnons.